



Extrait du Education et Devenir

<http://www.educationetdevenir.fr/spip.php?article1518>

L'éducation au-delà des frontières

- Actualités et Contributions - Les éditoriaux d'E&D -

Date de mise en ligne : mercredi 23 septembre 2015

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

L'été 2015 a été singulièrement calme dans le domaine de l'éducation, si on a en mémoire les trois derniers étés où le projet de loi de refondation et sa mise en oeuvre a beaucoup occupé le monde éducatif.

Certes, un certain nombre de syndicats ont tenté de témoigner du mécontentement du terrain au sujet de la réforme du collège, avec un succès tout relatif. Certes, ici et là, des inquiétudes se manifestent à propos des modalités de formation proposées dans le cadre de la réforme du collège, dans la mesure où elles vont se faire essentiellement sur le temps libre des enseignants. Certes, la modification des nouveaux programmes de l'école primaire et du collège ne contente pas tout le monde. Certes la formation initiale et continue assurée par les ESPE et les Rectorats laisse encore à désirer : où est le véritable accompagnement des jeunes enseignants lors des premières années de leur carrière ?

Certes... Tout n'est pas parfait dans cette réforme, mais Education et Devenir se situe résolument du côté d'une réforme qui concerne tous les élèves de collège et qui souhaite introduire un peu plus d'égalité et de justice dans un système scolaire absolument inégalitaire et injuste.

Mais en ce mois de septembre, a-t-on pensé aux milliers d'enfants pour qui le mot école a perdu tout son sens depuis qu'ils sont sur les routes de l'exil avec leurs familles ? Ces enfants, du moins ceux du Moyen-Orient, qui étaient majoritairement scolarisés et qui ne le seront plus pendant des mois. Lorsque leur route s'interrompt dans un accueil transitoire, y a-t-il des structures d'accueil qui pourraient leur permettre de redevenir des élèves tout simplement ?

Nous savons qu'en France, les établissements scolaires reçoivent et scolarisent les enfants en exil quelle que soit leur situation, c'est leur devoir et leur honneur. Mais nous avons besoin de l'aide de l'institution et du monde associatif, car ces enfants sont en majorité non francophones et la plupart des enseignants sont démunis face à ce type d'élève.

Rappelons que le droit d'asile fait partie de notre Constitution, que nous avons signé la Convention internationale des droits de l'enfant ; faudrait-il y déroger ? Dans nos classes, les jeunes nous interrogent et manifestent leur générosité. Ne faut-il pas se saisir du nouvel enseignement moral et civique pour oser approfondir la réflexion ? Notre responsabilité n'est-elle pas aussi d'éveiller à l'action possible, loin des peurs ou de l'indifférence ?

Nous avons déjà connu des époques un peu semblables lors de la guerre de Yougoslavie.

Nous devons à nouveau faire preuve de la même générosité et compréhension, essayer de retrouver un sentiment collectif d'accueil au lieu de nous enfermer dans nos peurs et craintes.

L'effort qu'on nous demande n'est pas si démesuré, au moins y retrouverons-nous un peu de la dignité qui semble parfois bien absente des prises de position des uns et des autres.